



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

États-Unis

Question écrite n° 105708

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie sur la situation de la ville de La Nouvelle-Orléans dont une très grande partie de la population n'a pu regagner ses habitations un an après la catastrophe naturelle qui l'a dévastée. Compte tenu de l'histoire commune de la France et de la Louisiane, il souhaite connaître les initiatives prises par le Gouvernement pour contribuer à la sauvegarde de cette ville au patrimoine inestimable et au retour des habitants.

Texte de la réponse

Les inondations qui ont suivi le passage de l'ouragan Katrina à La Nouvelle-Orléans et provoqué la destruction de 80 % de la ville, causant le décès de 1 300 personnes, la disparition d'environ 5 000 et le déplacement de près de 500 000 habitants, ont provoqué en France un véritable élan de solidarité. Aujourd'hui, un an après la catastrophe, la ville s'est remise en marche, même si un grand nombre de problèmes persistent. La moitié des habitants déplacés est revenue (environ 240 000 personnes), 115 000 permis de construire ou de reconstruire ont été délivrés, 250 km de digues ont été réparés, l'alimentation en eau fonctionne. La France a pris une part significative à l'effort de reconstruction et de récupération. Les autorités françaises ont immédiatement affrété un Airbus Beluga (conjointement avec le Royaume-Uni), ainsi que deux avions Casa, qui ont apporté près de vingt tonnes de fret humanitaire (tentes, jerricans, kits de cuisine et rations alimentaires). À la demande des États-Unis, la France a également envoyé un avion transportant dix-sept plongeurs et sept tonnes de matériel. De son côté, la Croix-Rouge française a dépêché dix-sept logisticiens à la demande de la Croix-Rouge américaine, afin de venir en aide aux victimes. Par ailleurs, les grandes entreprises françaises implantées aux États-Unis (Sanofi-Aventis, Sodexo, EADS, Total...) ont apporté une aide matérielle ou effectué des dons, s'élevant à un total supérieur à 22 millions de dollars. À cela s'ajoute la solidarité individuelle des Français, sous différentes formes (dons spontanés, participation à des concerts exceptionnels - 110 000 dollars ayant servi à financer des concerts à La Nouvelle-Orléans, etc.). Le ministre de la culture et de la communication s'est rendu sur place le 4 novembre 2005. Cette visite fut l'occasion d'annoncer l'engagement de la France à prendre part à la reconstruction de la ville, avec le souci de préserver sa qualité architecturale et l'identité de ses différents quartiers. Dans ce sens, le ministre a mandaté l'architecte en chef des Monuments historiques, M. Pierre-Antoine Gatier, pour établir des propositions d'intervention dans le domaine du patrimoine (ayant abouti notamment, en collaboration avec la French Heritage Association, à la restauration du Passebon Cottage, berceau du jazz situé dans le quartier historique de Tremé, de l'église Saint-Augustine, du couvent des Ursulines, de la Maison Degas) et du mobilier urbain adapté à un quartier historique. M. Gatier s'est à nouveau rendu à La Nouvelle-Orléans en octobre 2006, au moment où se tenait la réunion annuelle des tours opérateurs français et américains organisée par la Maison de la France. Le ministre de la culture s'est également engagé à soutenir les activités culturelles. C'est ainsi que le musée du Louvre organisera une grande exposition « Femme, femme, femme » (sur l'émergence de la figure féminine dans la peinture aux XIXe et XXe siècles) au New Orleans Museum of Modern Art à partir du mois de mars prochain. Le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer s'est également rendu à La Nouvelle-Orléans en février 2006, accompagné notamment

d'une importante délégation de chefs d'entreprise (Vinci, Degremont, Nexity). Le maire de la ville leur a présenté les nombreuses opportunités offertes par les projets de reconstruction de la ville. Le ministre a indiqué la disponibilité de la France et des grands groupes français à travailler en partenariat avec les opérateurs locaux, à ces projets. Un effort particulier a également été consenti en matière d'éducation. Ainsi, le ministère des affaires étrangères a-t-il accordé une aide exceptionnelle de 110 000 euros pour la réouverture des établissements homologués (l'école Audubon et l'école bilingue de La Nouvelle Orléans) et 100 000 euros pour les établissements américains à français renforcé (AEFE) ; la fondation franco-américaine FACE a mis en place un fonds de soutien doté de 337 800 dollars fin 2005 et de 166 452 dollars en mars 2006 ; enfin, le conseil général des Hauts-de-Seine, la ville de Clermont-Ferrand et la mairie de Suresnes ont débloqué différentes aides au profit d'actions pédagogiques dans les écoles néo-orléanaises (222 000 euros au total). Un accord-cadre portant sur l'enseignement du français sera signé à Paris en novembre prochain avec les autorités éducatives de Louisiane. L'ambassade de France à Washington a également mis à disposition de l'université de La Nouvelle-Orléans une subvention de 43 000 euros destinée à remettre rapidement en état le département de planification et d'études urbaines (DPUS), en partenariat avec l'École nationale des ponts et chaussées, l'université d'Orléans et l'institut d'urbanisme de l'université Paul-Cézanne (Aix-Marseille III). Ce nouveau partenariat débouchera sur un atelier sur l'étalement urbain, qui devrait se tenir au printemps 2007. En outre, le ministère des affaires étrangères a lancé un programme de soutien aux musiciens de Louisiane, également mis en oeuvre dans le cadre de la fondation FACE. Le programme a été doté de 50 000 dollars (dont 30 000 dollars issus de la programmation 2005 du service culturel, et qui ont été dépensés). En partenariat avec d'autres acteurs (mairie de Paris, ministère de la culture), il a permis d'accueillir des musiciens louisianais en résidence à Paris et en région, et de soutenir l'organisation en France de master classes et de concerts, notamment dans le cadre de festivals. Une exposition d'archives de la BNF retraçant « Quatre cents ans de présence française en Louisiane » s'est ouverte début mars 2007.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105708

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération, développement et francophonie

Ministère attributaire : coopération, développement et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 2006, page 10216

Réponse publiée le : 13 mars 2007, page 2648